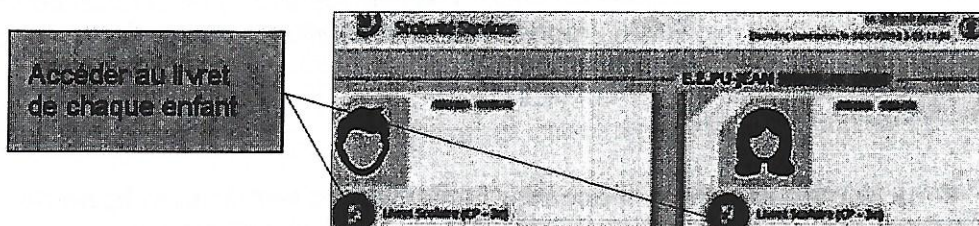


UN COMPTE EDUCATION NATIONALE POUR SUIVRE LA SCOLARITE DE MON ENFANT SUR INTERNET

→ Création du compte par le responsable de l'enfant

De chez vous, il est possible de suivre la scolarité de vos enfants inscrits à l'école élémentaire. Aujourd'hui, vous pouvez consulter, en ligne, le livret scolaire (livret scolaire unique du CP à la 3^e).



L'école permet à chaque responsable d'élève de créer un compte Éducation nationale pour accéder aux services en ligne proposés par l'école :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

La création de votre compte peut se faire au choix via :



FranceConnect, le dispositif sécurisé proposé par l'état pour simplifier vos démarches en ligne

OU



Votre numéro de téléphone portable

I. JE CREE MON COMPTE VIA FRANCECONNECT

Vous utilisez déjà FranceConnect (impots.gouv, ameli.fr,...), reprenez votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter aux services en ligne de l'Éducation nationale.

①

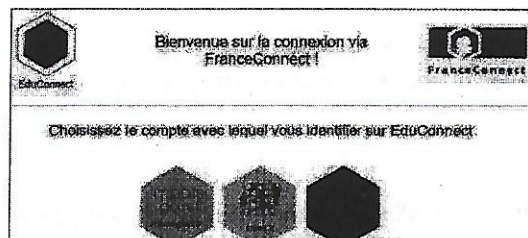
Cliquez sur le bouton **S'identifier avec FranceConnect**

②

Choisissez le service public avec lequel vous souhaitez vous identifier

③

En fonction du service choisi, indiquez vos identifiants (ex. Impots.gouv)



④

Une fois reconnu par FranceConnect, cliquez sur le bouton **Continuez**